

LISTES DES PIECES CONSTITUTIVES D'UN DEPOT DE DOSSIER DE LOCATION

L'ensemble des justificatifs sont exigés pour les différentes demandes des candidats y compris les garants :

1°) SALARIE(E) Y COMPRIS LES GARANTS :

- ☐ Copie de la carte d'identité, passeport valide pour chaque locataire ou de la carte de séjour d'une validité supérieur à 6 mois au jour de la signature du bail ou un justificatif de demande de renouvellement
- ☐ 3 dernières quittances de loyer ou l'avis de taxe foncière ou justificatifs
- ☐ Dernier avis d'imposition sur le revenu

POUR UN SALARIE(E) + PIECES DEMANDEES AU NUMERO 1

- ☐ Les 3 derniers bulletins de salaires
- ☐ Une attestation d'employeur datant de moins de 30 jours à la date de signature du bail, précisant la date d'entrée, montant du salaire, indication que le candidat n'est pas en période d'essai, ni en procédure de licenciement, ni de démission que le salarié est titulaire d'un contrat à durée interminée ou déterminée, à défaut, son contrat de travail
- ☐ Pour les fonctionnaires : un arrêté préfectoral ou avis de titularisation
- ☐ Livret de famille si marié(e) ou pacsé(e)

ETUDIANT(E) + PIECES DEMANDEES AU NUMERO 1

- ☐ La copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité de l'année en cours de validité
- ☐ La caution d'une personne

PROFESSION INDEPENDANTE OU COMMERCIALE + PIECES DEMANDEES AU NUMERO 1

- ☐ Copie de la carte professionnelle en cours de validité ou d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce
- ☐ Justificatif du lieu de travail

RETRAITE(E) + PIECES DEMANDEES AU NUMERO 1

- ☐ 3 Derniers bulletins de pension du mois précédent immédiatement la date de signature du bail ou justificatif de l'ouverture des droits établis par la caisse de retraite.

GERANT OU DIRIGEANT DE SOCIETE + PIECES DEMANDEES AU NUMERO 1

- ☐ Extrait K-bis de moins de 1 mois ou justificatif d'activité professionnelle
- ☐ Les 2 derniers bulletins de salaire (pour les dirigeant salariés)
- ☐ Attestation de revenus d'expert-comptable pour l'année en cours, pour les dirigeants non-salariés

Attention les dossiers incomplets ne seront pas traités : voir la liste suivant votre situation locataire et garant.

N.B. Si votre dossier n'est pas sélectionné, les documents seront détruits immédiatement, sauf une demande expresse écrite de votre part à la date du dépôt du dossier, votre souhait de récupérer votre dossier.

Fait à

le

signature ☐